

LA CONFRERIE EUROPÉENNE DE LA VOILE

Son origine, l'objet et le fonctionnement

La Confrérie Européenne de la Voile (CEV) est née dans la ville de Sanxenxo, le 15 février 2001. Ses fondateurs sont des personnalités liées au monde de la voile et de la navigation en général, désireuses de créer une institution, complètement indépendante des autres institutions existantes, et ayant comme objectif de partager et de protéger la culture de la mer et de la voile, qui a été le lien entre elles toutes. L'idée vient de Francisco Quiroga et les fondateurs, principalement des galiciens et portugais, rejoints par des représentants d'autres collectivités de l'Espagne, se sont regroupés au sein d'une Confrérie, structure traditionnelle pour les gens de la mer.

Son siège est actuellement situé dans la ville de Vigo.

0.-Ce document

Nous avons élaboré ce document avec la volonté d'expliquer les bases de notre Confrérie. Il s'adresse principalement à de nouveaux frères et à tous ceux qui souhaitent avoir une vision claire et simple des aspects les plus essentiels de notre institution.

1. Sa mission et ses objectifs

L'objectif principal de la confrérie est la défense de la tradition et la promotion de la voile, le développement de la culture maritime et de la connaissance de la mer par la population, tels que définis dans leurs statuts

Ces objectifs ont été incorporés dans un ensemble d'objectifs statutaires qui sont décrits ci-dessous :

- Sensibiliser la société sur l'importance de la mer d'un point de vue sportif, social et écologique et en particulier sensibiliser les jeunes sur l'importance et la responsabilité dans la préservation des mers, des rias et des eaux intérieures
- Créer des espaces d'étude et de discussion sur la culture de la voile en particulier et sur la culture maritime en général

- Diffuser et promouvoir l'utilisation durable des ressources marines
- Promouvoir les compétitions, les rassemblements et les fêtes nautiques.

2. Son organisation juridique

La CEV est constituée comme une association civile espagnole. Son fondement juridique est ses statuts. En vue de son adaptation aux réglementations légales actuelles, ses statuts ont été adoptés dans leur version actuelle, par le Conseil général tenu le 8 novembre 2009 à Ferrol.

3. Frères.

La CEV est une Association de personnes. Aucune institution ne peut être membre de la Confrérie, et personne ne peut devenir membre en raison d'une responsabilité ou d'une position. Les frères peuvent occuper n'importe quelle position à l'extérieur de la Confrérie, mais celle-ci ne doit pas justifier une quelconque entrée ou sortie.

Les frères sont admis dans la Confrérie par cooptation et sur proposition du Bureau. On ne peut demander à être admis dans la Confrérie, puisque celle-ci est uniquement accessible sur la proposition d'autres frères, sous la forme que prescrivent les statuts.

Les membres sont des personnes, des hommes et des femmes unis par une vie consacrée à la mer et particulièrement à la voile.

Il existe deux types de membres : membres titulaires et membres d'honneur. Fondamentalement, ils diffèrent par le paiement ou non de la cotisation et par le droit de vote

4. L'Organisation

Le Conseil général

L'organe suprême de la Confrérie est son Conseil général. Tous les frères en sont membres et y participent conformément aux statuts

Il se réunit au moins une fois par an, conformément aux statuts, afin de recevoir et d'investir de nouveaux frères, d'examiner la gestion réalisée et d'adopter les projets, comme le prescrivent les statuts.

Il est présidé par le Grand Maître, assisté par le Bureau.

Le Conseil a une réunion annuelle obligatoire, qui se déroule habituellement en Galice, où est née la fraternité, ou au Portugal. La réunion coïncide avec la cérémonie d'investiture des nouveaux frères.

Le Bureau

Il est l'organe directeur de la CEV.

Les fonctions sont celles qui sont le plus communément utilisées dans ce type d'organisation, et celles-ci sont :

Grand Maître (Président), charge que détient d. Francisco Quiroga Martinez

Commodore (Vice-Président), D. Ramon Sabin Sabin

Scribe (Secrétaire), D. Manuel Soliño Bermúdez

Commodore (Trésorier), D. Pedro Rey Barreiro Meiro

Chancelier (Porte-parole), D. José Luis Blanco Campana

et jusqu'à un maximum de six membres. Actuellement :

D. Arturo Delgado Almeida

D. Joan Anton Camuñas Feijoo

D. Jorge Pinheiro Arnoso

D. Antonio Roquette

D. Segimon Obradors

D. Juan Carlos Rodríguez-Toubes Núñez

5. Organisation territoriale :

- Les Chapitres

Les Chapitres sont des groupes de frères d'un champ territorial ou régional défini, qui ont l'objectif de générer de l'activité et des relations entre eux, et entre eux et la fraternité.

Son origine est dans la nécessité d'encourager l'activité et la présence de la fraternité dans toutes ces régions, avec un nombre suffisant de frères.

Un Chapitre ne représente pas un territoire au sein de la Confrérie, mais il représente la Confrérie sur ce territoire.

La formation d'un nouveau Chapitre peut être proposée à partir de n'importe quelle région où se trouve la Confrérie, mais sa création exigera toujours l'approbation du Bureau et la ratification du Conseil général

À l'heure actuelle, les Chapitres suivants sont constitués :

- Galice
 - Madrid
 - Catalogne
 - Porto
 - Lisbonne
 - Îles Baléares
- Autres groupes de frères

Outre les régions dans lesquelles se trouve un Chapitre, la Fraternité a des membres dans différentes régions du monde, tels les pays iberoaméricains et européens bien qu'il y ait une prédominance de l'Espagne et du Portugal. Parmi eux : Porto Rico, Mexique, Venezuela, Uruguay, Equateur, Colombie, Argentine, Brésil, Andorre, France, Italie, Suisse et Royaume-Uni. L'objectif de la Confrérie est d'ouvrir de nouvelles routes et de nouveaux Chapitres à l'avenir.

6. Les activités de la Confrérie et son organisation fonctionnelle

En plus du Bureau et des Chapitres régionaux, la confrérie est divisée en différentes commissions. Les commissions de

répondent à une approche de regroupement basée sur une certaine spécialisation et sur la réalisation d'activités spécifiques

Actuellement, les commissions formées sont les suivants :

- Acte d'investiture. Prendre soin de l'organisation de l'événement annuel d'investiture des nouveaux frères
- Concentration de voiliers. Promotion et diffusion. Elle organise une concentration annuelle de voiliers dans une région avec la présence de la Confrérie. Ils ont réalisé deux éditions de cet événement. Cette commission suppose aussi l'étude et la proposition d'actions de promotion et de diffusion des activités de la Confrérie.
- Culture Maritime. La préservation et la transmission de la culture de la mer fait partie de notre objectif fondateur. Ce Comité se charge de cet objectif
- Expériences de connaissances et des Forums Alternatives Voile 3000
- Forum international de la voile. Ce Comité se charge de l'organisation de la réflexion internationale régulière sur le rôle et sur l'évolution de la voile dans le monde. Son format comprend des conférences, des discussions, des tables rondes sur des questions clés dans le monde de la voile. Il s'est tenu une première édition en 2009
- Amérique du Sud. Son but est de promouvoir le développement de la Confrérie dans ces pays, en proposant de nouveaux frères et des activités dans ces pays. Cette Commission doit également être un intermédiaire pour les initiatives qui peuvent être générées.
- Prix de la Confrérie Européenne de la Voile. Ce Comité s'occupe de la gestion de ce prix, remis chaque année par la Confrérie.
- Relations institutionnelles. Prendre soin de relier la Confrérie avec les institutions sportives, sociales, avec les autorités et particulièrement avec les marines civiles et militaires du monde
- Présence dans les grands événements. La Fraternité est fréquemment invitée à grands événements. L'étude, la

proposition et la gestion est de la responsabilité de cette Commission.

- Stratégie maritime européenne

7. Le web

La Confrérie dispose d'un site web 2.0, où se trouvent toutes les informations, ainsi que des discussions, photos, articles d'opinion, informations, photographies.... Etc.. C'est un excellent espace pour la communication.

Adresse : <http://eurocofradevela.wordpress.com/>

8. Éléments distinctifs et emblèmes

La Confrérie, de par ses racines en Galice et la culture de la mer et de la voile qui sont à ses origines, dispose d'éléments distinctifs qui sont :

- La cape, faite de laine bleu marine, de velours et boutons dorés. A été inspirée de la marine espagnole
- Le blason, brodé de fil d'or, avec l'anagramme de la confrérie, qui se voit sur la cape ou le blazer
- L'insigne, en or ou en argent, qui se porte sur le rabat ou en broche pour les dames et qui porte le thème du blason
- La coquille du pèlerin réalisée en céramique de Sargadelos

9 Prix et distinctions

Chaque année, la Confrérie accorde une distinction à une personne qui a particulièrement excellé dans le monde de la voile, dans une de ses multiples facettes. Les frères peuvent formuler leurs propositions à travers la Commission créée à cet effet, elles seront ensuite étudiées au Bureau, pour que soit faite une proposition finale au Conseil général de la Confrérie.

10. Les ressources de la Confrérie.

Le Confrérie, par sa nature associative et bénévole, ne génère pas d'activité commerciale. Ses ressources financières proviennent principalement des cotisations des frères et des contributions que les frères et les autres personnes, entités et institutions peuvent faire.

D'autre part toutes les charges de la Confrérie sont entièrement honorifiques et bénévoles.

Les cotisations sont la principale contribution des frères à la Confrérie. Son montant est fixé annuellement par le Bureau et est soumis à l'approbation du Conseil général

La confrérie accepte aussi les apports des frères et d'autres. Ces apports ont souvent tendance à avoir un caractère plus finaliste et sont souvent dédiés au financement des activités spécifiques.

Nous pensons que dans un proche avenir, la Confrérie pourra recevoir un soutien financier sous forme de mécénat.

* * *

Nous croyons qu'avec ces brèves pages, les premières informations sur notre Confrérie Européenne de la Voile sont disponibles.

D'autres documents, mais plus particulièrement les expériences dans la Confrérie, nous permettrons de mieux connaître et participer à ses activités.

Dans la ville de Ferrol, 25 novembre 2011-11-22